



TRIBUNAL DES PEUPLES
LES
MIGRANTS
SONT LES
PLAIGNANTS



LA TURQUIE
DEVANT
LE TRIBUNAL
DES PEUPLES



BIENTÔT
UN NOUVEAU
PROCÈS
POUR
MUMIA ?



NANTES :
50 ANS
DE
COMBATS



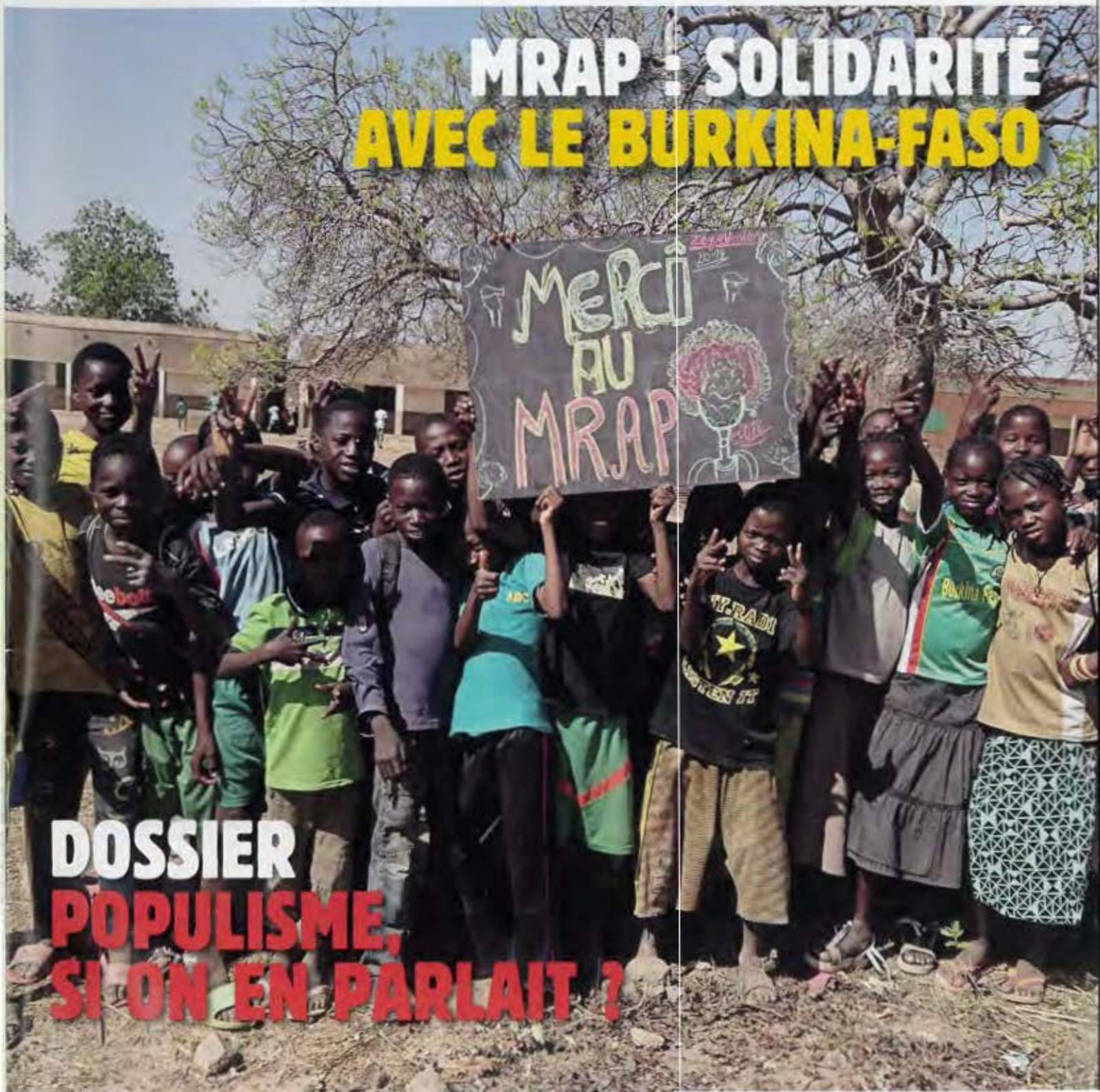
différences



N°305
Avril / Mai / Juin 2018

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

MRAP : SOLIDARITÉ AVEC LE BURKINA-FASO



DOSSIER
POPULISME,
SI ON EN PARLAIT ?



15 ANS DÉJÀ !

Il y a 15 ans je proposais à la direction nationale l'édition du journal "Différences" sous la forme d'une revue trimestrielle, totalement conçue et réalisée bénévolement. Ce défi paraissait impossible à relever et pourtant ! Certes, chaque trimestre, sa sortie fut une prouesse mais nous y sommes arrivés.

Ayant eu la charge de cette belle aventure je tiens à remercier Marie-Annick, Marie-Genève... pour leurs collaborations, Alexandrine, Yves et Dominique qui m'ont relayé quelques temps, Isabel pour la gestion du fichier et les abonnements.

Je tiens à féliciter aussi tous les militants et responsables de secteurs qui ont fait vivre concrètement et politiquement cet espace de débat de dialogue et de réflexion par leurs écrits. J'espère que ceux-ci vous ont été d'un réel apport pour votre action au quotidien.

15 ans c'est une tranche de vie importante et **il est temps pour moi de vous dire au revoir** (en tant que directeur de production et rédacteur) tout en souhaitant longue vie à cette belle revue Différences.

Un grand merci à toutes et à tous !

Jean-Claude Dulieu

« Différences » / Abonnement annuel : 24 €

43, bd de Magenta
75010 PARIS
Tel : 01 53 38 99 99
Fax : 01 40 40 90 98

Directeur de la publication :
Jean-Claude Dulieu
Rédaction :
Jean-Claude Dulieu

Assistants de rédaction :
M.G. Guesdon
Trésorière :
Marie-Annick Butez
Conception/Impression :
Marnat - Tel : 01 47 40 33 10
Dépôt légal :
Juillet 2007

EFRÎN, SOLIDARITÉ !



Voie et America Kurdish / Wikimedia Commons
Manifestation à Alep contre les opérations en cours à Efrîn

Depuis le 20 janvier 2018, Efrîn, l'un des trois cantons de la Fédération Démocratique du Nord de la Syrie (le Rojava) a été envahi par le régime du président turc R.T. Erdogan.

Toute la population est désormais sous les bombardements aériens et subit le feu de l'artillerie turque. Des djihadistes au service de l'armée turque commettent des exactions afin de terroriser la population. Pourtant ce territoire, sécurisé par sa population, était resté à l'écart de l'effroyable guerre civile syrienne. Il a accueilli 500 000 déplacés et réfugiés d'une grande diversité ethnique et religieuse.

Cette invasion brutale est une violation du droit international, d'autant que le Rojava n'a jamais constitué la moindre menace pour la Turquie.

Les objectifs de R.T. Erdogan sont clairs. Il veut anéantir les Kurdes des YPG/YPJ qui ont été l'une des forces déterminantes dans la guerre contre Daesh. R.T. Erdogan entend briser les expériences sociales,

laïques, égalitaires, écologiques, respectueuses de toutes les minorités et promouvant de manière exemplaire l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il force à l'exode les Kurdes, les chrétiens et les Yézidis. Il s'agit d'une épuration ethnique. Bachar El Assad et les forces gouvernementales syriennes envisagent de « porter secours » à Efrîn contre la Turquie. Bachar el Assad qui, rappelons-le, a toujours réprimé les Kurdes comme l'ensemble des démocrates syriens et s'est rendu coupable de crimes de guerre, voire de crime contre l'humanité contre son peuple.

Cette perspective est une menace contre le Rojava et risque d'étendre la guerre à toute la région. Mais elle est aussi la conséquence du silence complice de la « communauté internationale » face à l'agression d'Erdogan.

Pour notre part, il est de notre devoir d'amplifier la solidarité avec le peuple kurde : Efrîn n'est pas seul !



Jean-Claude DULIEU*



Renée LE MIGNOT*



Augustin GROSDOY*

SOMMAIRE

2 Différences : 15 ans déjà !

EDITO

3 Efrîn, Solidarité !

INTERNATIONAL

- 4 La traite des noirs
- 5 Mumia Abu-Jamal bénéficiera-t-il enfin d'un nouveau procès pour défendre son innocence ?
- 6 La Turquie devant le Tribunal des peuples
- 7 Un tribunal où les migrants sont les plaignants
- 8 Hier Kobané, aujourd'hui Efrîn
Le MRAP solidaire du peuple kurde

DOSSIER

8 Bernard Smith
Le populisme, parlons-en !

RACISME

14 Le MRAP et l'antisémitisme : état des lieux

PAIX

16 Trump et l'arme atomique
Burundi : quand la répression cible les jeunes et s'en prend également aux femmes

ÉCHOS DES COMITÉS LOCAUX

- 4 Tarbes : Action Différents / Semblables
- 5 Saint Nazaire : Le Pont Transcouleurs
- 6 Nantes : 50 ans de combat contre le racisme
- 7 Briançon : Solidarité avec les migrants
- 4 Valence : Devoir de mémoire
- 5 TGI Paris : Une victoire contre la traite d'êtres humains
- 6 Dijon : Exposition "Parcours en résistance"
- 7 Creteil : L'antisémitisme frappe encore

LE KIOSQUE DU MRAP

20 La victoire de l'homme blanc
Par Marie-Cécile Naves

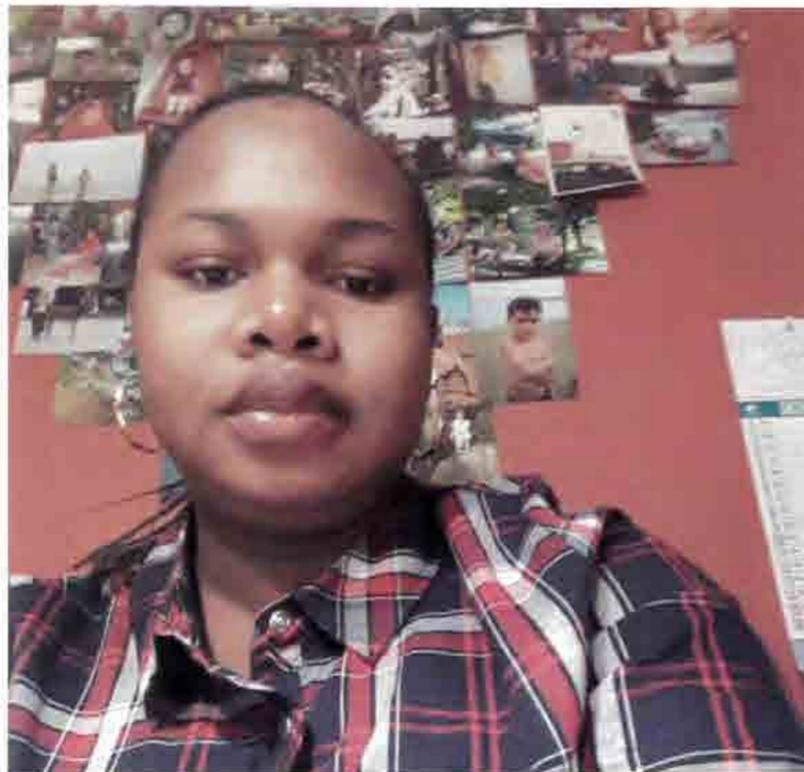
La critique du sionisme et l'antisémitisme
Par Dominique Vidal

Gaza dans la peau
Par Selma Dabbagh

Croire au matin
Par :
Elisabeth Brami
Alexandre Jardin
Mazarine Pinget
Alice Zeniter
Noëlle Châtelet

LA TRAITE DES NOIRS

par Kadidiatou Smith



Le monde entier ou presque s'est ému de la situation en Libye depuis que, le 14 novembre 2017, la chaîne CNN avait projeté les images d'un reportage tourné (en caméra cachée) par la journaliste soudano-britannique Nima Elbagir.

On pouvait y voir en direct les images de la « vente aux enchères » de migrants nigériens, vendus en tant qu'esclaves. Pendant quelques semaines, une vague d'indignation a traversé la planète. À Paris et ailleurs en France, des milliers de personnes ont manifesté, par exemple le 18 novembre 2017 (même sur les Champs-Élysées... avant d'en être chassées par la police) et le 24 novembre. Dans la même semaine, plusieurs pays dont le Mali et le Burkina Faso ont rappelé leurs ambassadeurs de Libye.

Puis la vague des protestations s'est calmée, et la plupart des médias sont passés à autre chose. Or, le sujet reste d'une brûlante actualité. Rien n'est réglé, tant que

les guerres et la misère chassent des centaines de milliers d'Africains de leurs pays et - vu les barrières érigées contre les migrants autour de l'Europe - tentent de passer par le chemin dangereux qui passe par la Libye. La situation des migrants dans ce pays a aussi été abordée lors du sommet de l'Union Européenne / Union Africaine des 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan.

Or, la « solution » qui y a été présentée consiste à reconduire les migrants dans leurs pays d'origine, ceux dont ils avaient fui ; ou à les parquer au Tchad et au Niger, en attendant que l'un des pays européens veuille bien les accueillir. Cela semble totalement insatisfaisant.

Voici les réflexions que m'inspirent, en tant qu'Africaine, cette triste situation. Dans un pays du continent africain, " la Libye ", les Africains noirs ou subsahariens sont traités de la pire façon

qui puisse exister au monde, appelée esclavage. Nous, descendants des anciens peuples réduits en esclavage, on pensait qu'au 21^{ème} siècle, on avait gagné cette bataille contre l'esclavage. Mais on s'est trompé. Il existe bel et bien. Nos propres frères nous utilisent comme esclaves, des marchandises, des objets sexuels, morceaux de viandes, tout simplement donc ils ont droit de vie ou de mort sur nous. Moi, j'appelle ça la traite des noirs.

Selon la charte de l'ONU (comme il est écrit dans le préambule), l'être Humain est sacré et inviolable, et toute atteinte à sa vie et à son honneur doit être condamnée. Tous les hommes et toutes les femmes naissent libres et égaux devant la loi, comme le proclament presque toutes les constitutions du monde. C'est un scandale qu'à notre époque, les Africains noirs doivent faire face à cette barbarie à laquelle nos aïeux ont dû faire face dans un moment particulier de l'Histoire et qui a laissé tout un continent meurtri dans la souffrance. Et c'est sur notre propre continent qu'on doit y faire face encore. Des actes inhumains et barbares perpétrés sur des personnes... et nos dirigeants restent largement muets au lieu d'intenter des actions contre ce pays en redressant la dignité des personnes bafouées.

Mais non, ils restent paisiblement et imperturbablement dans leur pouvoir en disant seulement « Je condamne », sans exercer une véritable pression et mettre des actions en place pour sauver ce peuple resté à l'abandon. Le sort des malheureux reste un combat pour la jeunesse qui dit non.

Oser lutter, c'est oser vaincre (comme l'indique le titre d'un film de Jean-Pierre Thorn de 1969), et nous continuerons cette lutte.

MUMIA ABU-JAMAL BÉNÉFICIERA-T-IL ENFIN D'UN NOUVEAU PROCÈS (*) POUR DÉFENDRE SON INNOCENCE ?

Jacky Hortaut, co-animateur du Collectif français « LIBÉRONS MUMIA ! »

C'était l'enjeu de l'audience du 17 janvier 2018 qui n'aura finalement duré qu'une trentaine de minutes en présence des avocats de Mumia, des représentants du bureau du procureur ainsi qu'une soixantaine de soutiens à Mumia parmi lesquels se trouvait la délégation du Collectif français (Claude Guillaumaud-Pujol et Jacky Hortaut).

Présidée par le juge Tucker de la Cour d'Etat de Pennsylvanie (Common Pleas), cette séance s'est ouverte par une demande de report de l'audience à 60 jours présentée par les représentants du nouveau Procureur de Philadelphie Larry Krasner, récemment élu et entré en fonction le 2 janvier 2018. Ceci afin qu'ils puissent examiner les 18 cas de recours en contestation, dont celui de Mumia Abu-Jamal, impliquant le magistrat Ron Castille dans les procès ayant abouti à la peine de mort.

Au nom de la défense de Mumia, Maître Judith Ritter a rappelé sa demande que soient produits tous les documents - notamment un mémoire - apportant la preuve de l'implication de Ron Castille dans la condamnation à mort de Mumia et lors des appels successifs, ce qui est désormais interdit par la jurisprudence de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le bureau du procureur précédent avait déclaré que ce mémoire était introuvable, puis dans un deuxième temps qu'il était perdu !

À l'issue de ce bref échange entre les parties, le juge Tucker, se référant au mémoire déclaré perdu par l'administration du précédent procureur (aujourd'hui en prison pour corruption) a accepté la demande de report de l'audience mais en fixant un calendrier contraint.

Ainsi, convoque-t-il les parties le 26 février à une réunion de travail afin de cadrer la nouvelle audience publique fixée au 27 mars.

À défaut de retrouver le mémoire ou tout autre document écrit prouvant l'implication de Ron Castille, le juge a précisé qu'il convoquerait les personnes ayant traité

ce dossier pour les interroger. Les soutiens à Mumia, tant aux États-Unis qu'en France, placeront cette période d'attente sous le signe de la mobilisation pour exiger que la prochaine audience du 27 mars débouche enfin sur un nouveau procès, condition d'une possible libération.

Jacky Hortaut, co-animateur du Collectif français « LIBÉRONS MUMIA ! »

(*) Pour en savoir plus : www.mumiabujamal.com



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES SUR LA TURQUIE ET LES KURDES

Les 15 et 16 mars derniers, s'est tenue à Paris une session du Tribunal Permanent des Peuples (TPP) qui s'est penchée sur les violations alléguées du droit international et du droit international humanitaire par l'Etat Turc et ses agents, dans leurs rapports avec le peuple kurde et ses organisations. Il va sans dire qu'il s'agit là d'un événement sans précédent dans l'histoire du peuple kurde. (Nous n'avons pas les résultats à l'heure de la rédaction de cet article).

Ce projet s'inscrit dans la tradition des Tribunaux d'opinion organisés dans le passé par différentes organisations pour soumettre des situations de violation des droits fondamentaux à des collèges de juges éminents et prestigieux, dotés d'une autorité légale et morale, afin de rechercher une opinion faisant autorité sur les violations alléguées. Les Tribunaux d'opinion sont organisés dans des situations où aucune instance judiciaire internationale de caractère officiel n'existe pour juger les violations en question, ou quand les instances judiciaires nationales n'offrent pas de garanties suffisantes d'indépendance et/ou d'impartialité.

droits humains commises par l'Etat turc, non seulement dans ses rapports avec les Kurdes, mais aussi avec l'opposition, les syndicats, etc. La Turquie étant partie à la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), de nombreux cas ont été soumis à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CrEDH). Les décisions de la CEDH condamnant la Turquie pour violation des droits fondamentaux garantis par la CEDH fournissent une jurisprudence abondante. Il y a cependant plusieurs raisons de penser que le mécanisme de la CEDH n'offre qu'une réparation partielle aux victimes de telles violations. Les difficultés énormes à saisir les instances juridictionnelles turques aggravées par l'effet dissuasif que génère l'inertie et l'inefficacité manifeste du système juridictionnel turc, le harcèlement et l'intimidation des avocats et des victimes allégués, la superficialité et l'inefficacité des enquêtes de police, représentent autant d'obstacles à l'épuisement des voies de recours internes, condition que les victimes doivent remplir pour accéder à la CEDH. Qui plus est, les récentes évolutions en Turquie, telles que les arrestations massives et les licenciements de juges et de procureurs accusés de « terrorisme », compromettent encore davantage les chances pour les victimes alléguées de saisir les juridictions nationales et d'épuiser les voies de recours internes.

• Par ailleurs, La Turquie n'a pas ratifié le Statut de Rome et, par conséquent, les ressortissants turcs ne peuvent être attirés devant la Cour Pénale Internationale (ni devant aucune autre juridiction internationale) pour les allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis dans le cadre du conflit armé avec les Kurdes.

Par conséquent, des organisations européennes et internationales, à savoir l'Association Internationale des Juristes Démocrates et l'Association Européenne des Juristes pour la Démocratie et les Droits Humains, ensemble avec Maf-Dad, association de juristes kurdes en exil et l'Institut Kurde de Bruxelles, ont pris l'initiative d'organiser une session du Tribunal Permanent des Peuples sur la Turquie et les Kurdes. Pour des raisons de temps et de moyens, il serait impossible pour le Tribunal d'aborder toutes les violations alléguées des droits humains par la Turquie. C'est pourquoi, on propose de se concentrer sur deux questions qui présentent un intérêt particulier.

1) Il est allégué que les forces turques auraient commis des crimes de guerre massifs dans le cadre du conflit armé opposant l'Etat turc aux rebelles kurdes. Les civils auraient été délibérément ciblés par ces crimes dans le but de terroriser la population civile. Ce type de crimes aurait dramatiquement augmenté en intensité entre 2015 et 2017, après que l'Etat turc ait interrompu les pourparlers de paix avec les représentants du mouvement kurde et le PKK en particulier. La session va se concentrer sur cette période.

2) Il existe par ailleurs de sérieux indices montrant que l'Etat turc serait impliqué, en Turquie et à l'étranger, dans des actions criminelles plus traditionnelles qui seraient considérées par la plupart des législations nationales comme des infractions terroristes : assassinats, attentats à la bombe, actions sous fausse bannière, soutien à des groupes terroristes, etc. Le Tribunal se concentrera sur ces deux types de violations présumées commises par l'Etat turc, violations qui sont peu documentées et pour lesquelles - du moins pour les crimes de guerre - il n'existe aucune juridiction internationale compétente.

Le Tribunal se tiendra à Paris, les 15 et 16 mars 2018. Pourquoi Paris ? Parce que c'est le lieu où ont été assassinées les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Sayilemez, le 9 janvier 2013. Ce crime dont nombre d'indices pointent la responsabilité des services de renseignements turcs sera l'un des axes principaux du Tribunal. Dans le contexte actuel de dérive autoritaire et de répression massive en Turquie, nous espérons que ce tribunal contribuera à éveiller les consciences et faire pression sur l'Etat turc pour qu'il renonce à cette politique suicidaire et s'engage dans la voie de la réconciliation et de la paix. Le TPP sur la Turquie et les Kurdes bénéficie déjà du soutien d'un certain nombre de personnalités et d'organisations dans le monde (liste consultable sur le site internet dédié), mais si nous voulons lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs, nous devons élargir les soutiens, notamment en France.

Si vous voulez obtenir davantage d'informations, soutenir le Tribunal, faire un don, écrivez-nous (info@tribunal-turkey-kurds.com), ou consultez notre site (www.tribunal-turkey-kurds.fr).

Le comité d'organisation du TPP sur la Turquie et les Kurdes

TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES UN TRIBUNAL OÙ LES MIGRANTS SONT LES PLAIGNANTS

Session sur la violation des droits humains et des personnes migrantes et réfugiées et son impunité

Les 4 et 5 janvier, s'est tenu à Paris (après Barcelone et Palerme en 2017) une session du « Tribunal Permanent des Peuples » consacrée aux migrants, aux réfugiés et à la façon dont ils sont accueillis (si l'on peut dire...) en Europe.

Les accusés ? D'une part les États européens, d'autre part l'Union européenne en tant que telle. L'acte d'accusation ? Un viol permanent des droits humains. Le fond du problème ? Pourquoi ce crime continué est-il impuni ?

Les acteurs sont bien ceux d'un procès, même s'il ne s'agit que d'un « tribunal de conscience ». Mais les témoignages, eux, sont bien réels. L'accusation est assurée par les avocat(e)s du Gisti. En réalité, ils sont là pour exposer de façon synthétique, à la fois les faits et méfaits que subissent les personnes qui prétendent à la migration vers l'Europe, les politiques systématiques d'obstacle que leur opposent les États européens, et aussi une réflexion fondamentale sur les Droits de l'Homme. Le but de ce procès est de constater à quel point ces fameux droits ne sont que déclaratifs et non pas effectifs. Il n'existe pas d'instance internationale pour constater leur non mise en œuvre, imposer celle-ci et sanctionner les manquements. D'où la nécessité d'un tel « tribunal des peuples » pour témoigner de ce qui ne peut être juridiquement traité.

Monique Chemillier-Gendreau développe un plaidoyer éloquent pour obtenir, un jour, la construction d'un droit



positif, avec une Cour de Justice et une Cour constitutionnelle internationales.

Quant à la défense, elle conforte finalement - et habilement - la même thèse, puisqu'elle montre, sans contester les faits évoqués ni leur horreur, que ceux-ci ne sont pas juridiquement imputables à leurs « clients ». Un débat secondaire mais intéressant vise à affiner les responsabilités qui relèvent de l'Europe ou de ses États, et comment cette responsabilité est relancée dans chaque camp par l'autre. Mais c'est surtout le défilé des témoins qui occupe ces deux jours intenses. Ils sont de deux ordres.

Des associations de solidarité avec les migrants, issues de différents pays, témoignent de leur action tout autour de la Méditerranée, des îles grecques au Maroc, de l'Italie aux zones aéroportuaires, jusqu'à Calais. L'ampleur et la professionnalité de cette action militante est d'ailleurs formidablement encourageante : oui, la société civile existe et prend à bras le corps les problèmes du monde.

Mais il y a aussi ceux dont la personne même est un témoignage. Ceux qui racontent ce qu'ils ont vécu, les

périples, les souffrances, les exploitations et les humiliations par lesquelles ils sont passés. Voir encart ci-contre. Et puis aussi, certains témoins sont emblématiques. Tout en suivant des parcours différents, des hommes comme le maire de Grande Synthe, Damien Carême, ou le simple agriculteur de la vallée de La Roya, Cédric Herrou, ont découvert un combat nécessaire qui n'était pas le leur à priori.

Il apparaissait difficile pour le jury d'afficher sa neutralité théorique, si bien que ses questions, par leur pertinence, alourdissaient encore le dossier. Dans cette affaire, tous les droits humains sont bafoués, celui de circuler bien sûr, qui figure dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, mais aussi tous les autres dans les domaines du travail, de l'enfance, de l'intégrité physique et morale. Les mises en accusation les plus sévères portent sur les refoulements criminels en Méditerranée, mais aussi les efforts « d'externalisation » qui consistent à transférer le blocage des migrations dans les pays de transit, ou encore les nombreuses formes d'enfermement et d'expulsions pratiquées en Europe.

Au-delà de la condamnation formelle et symbolique prononcée par ce tribunal, le véritable verdict, c'est à nous, citoyens militants, de le mettre en œuvre et de le faire triompher. Il nous faut continuer le combat quotidien pour les droits humains quels qu'ils soient, et plus particulièrement concernant le MRAP, pour faire reculer le racisme et la xénophobie, au nom desquels tous ces crimes sont commis.

Jean-François QUANTIN



Le qu'il reste de Ameyan, ville de 19000 habitants dans le Kurdistan de Turquie

On est confronté à ces cas de figure concernant les allégations de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de violations massives des droits humains commises par l'Etat turc dans ses rapports avec la population kurde vivant sur le territoire turc.

• Les organisations kurdes et turques des droits humains dénoncent depuis de nombreuses années les violations des

HIER KOBANÉ, AUJOURD'HUI EFRÎN

LE MRAP SOLIDAIRE DU PEUPLE KURDE



Depuis le 20 janvier, l'armée turque bombarde sans discontinuer le canton d'Efrîn dans le Rojava (Syrie). Chaque jour, les bombardements font de plus en plus de victimes civiles. Les enfants, les femmes, les personnes âgées, les réfugiés sont les plus touchés.

À Efrîn, on compte plus de 400 000 réfugiés syriens et Yézidis qui ont fui les massacres de Daesh, doublant ainsi la population locale. Toutes et tous vivent en bonne intelligence égaux en droit quels que soient leur sexe, leur appartenance ethnique et religieuse, comme dans les deux autres cantons de Rojava, la fédération du nord de la Syrie.

Cette invasion inqualifiable intervient après que les FDS (Forces Démocratiques Syriennes) aient, au prix de lourdes pertes, libéré Raqqa, la capitale auto-proclamée de Daesh. Face à cette puissance de feu de la deuxième armée de l'OTAN et dans un rapport de force déséquilibré, les forces kurdes YPG / YPJ résistent, mais pour combien de temps ?

La Turquie n'a rien à faire en Syrie. Son intervention constitue une violation du droit international contre laquelle la communauté internationale doit prendre des mesures d'urgence. Mais le pire, c'est que la communauté internationale garde le silence face à ce crime de guerre qui s'apparente à

une purification ethnique. Au mieux, exprime-t-elle, des inquiétudes et lance-t-elle des appels à la "retenue" en direction de la Turquie, justifiant ainsi l'injustifiable.

Erdogan est un homme dangereux pour les peuples de cette région soumise depuis plusieurs années aux horreurs de la guerre.

En Turquie la liberté d'expression n'existe plus, un simple tweet pouvant justifier une peine de prison. Toute manifestation ou rassemblement est interdit, 500 médecins qui avaient condamné l'intervention militaire ont été arrêtés. Les nouveaux président(e)s du HDP ont été emprisonné(e)s au lende-

main de leur élection, une situation qui rappelle, en pire, celle des années 80 et du coup d'Etat militaire.

Recep Erdogan est dangereux pour la liberté : la répression en Turquie à l'encontre de tout opposant à sa politique en témoigne. Recep Erdogan est dangereux pour la paix, il faut stopper son entreprise criminelle. C'est toute la communauté internationale qui est concernée. L'ONU doit intervenir pour empêcher la Turquie de poursuivre son agression.

Erdogan joue son avenir à Efrîn, un échec signifierait sa chute, il est prêt pour éviter ce scénario à commettre un génocide.

N'oublions pas le génocide arménien !

SOUSCRIPTION

Vérité sur les crimes coloniaux

Le MRAP est très attaché au combat pour la mémoire, notamment celle autour des crimes du colonialisme, cette question est suivie par Henri Pouillot, membre du Bureau National. Nous avons dans ce combat des adversaires de poids. Pour ne citer qu'un exemple, le Général Schmitt a intenté à notre ami Henri un procès en diffamation pour avoir écrit au général Pierre de Villiers (alors chef d'état-major des armées) à propos de l'assassinat de Maurice Audin : « Le général Schmitt était capitaine au moment des faits, dans les fonctions d'officier de renseignements. Il rencontrait donc quotidiennement au QG de l'état-major tous les autres officiers de renseignements. Le cas de Maurice Audin (comme celui d'Henri Alleg) a donc été obligatoirement commenté très largement compte tenu de l'importance de tels détenus ».

Henri était défendu par Pierre Mairat, Gilles Manceron, historien, vice-président de la LDH était cité comme témoin, Henri a été condamné en première instance, condamnation confirmée en appel. Ces procédures ont coûté à notre ami 12 000 euros.

Parce que le MRAP compte bien poursuivre ce combat pour la vérité, combat qui fait partie de notre histoire, nous lançons une souscription « Vérité sur les crimes coloniaux ». Celles et ceux qui veulent contribuer peuvent envoyer un chèque, aussi minime soit-il, à l'ordre du MRAP (avec au dos « Souscription vérité crimes coloniaux », un reçu pourra vous être envoyé pour les impôts).

LE POPULISME

PARLONS-EN



Bernard SCHMIDT est militant du MRAP et avocat au barreau de Paris

« Le populisme », parlons-en ?

Pour peu qu'on accepte d'utiliser ce qualificatif pour désigner des forces politiques qui utilisent le racisme, le nationalisme, mais aussi une certaine aspiration « sociale » - qualificatif qui ne va pas de soi et qui pose problème, nous allons le voir -, le moment est propice.

En effet, les forces qu'il s'agit de qualifier ainsi semblent avoir le vent en poupe dans plusieurs pays clés de l'Europe, sans parler du « phénomène » Donald Trump en Amérique du Nord.

Au moment où nous bouclons cet article, pour la première fois, le parti « Alternative pour l'Allemagne » (AfD) dépasse dans un sondage la social-démocratie de ce pays. En effet, lundi 19 février 2018, un sondage d'opinion a placé l'AfD à 16 % des intentions de vote en Allemagne.

Ceci alors que le SPD, parti vieux de 150 ans secoué par une crise profonde (qui s'aggrave avec sa nouvelle entrée au gouvernement), est tombé à 15,5 %.

En Autriche voisine, un parti souvent qualifié de « populiste », le FPÖ (« Parti de la liberté d'Autriche »), après avoir obtenu 26 % des voix aux législatives du 15 octobre 2017 - ce qui en fait la troisième force politique, à courte distance derrière le Parti social-démocrate SPÖ -, est entré au gouvernement à la mi-décembre 2017. Depuis, il occupe notamment les ministères régaliens de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères.

La Hongrie et la Pologne se dirigent, sous les gouvernements respectifs de Viktor Orban (actuellement candidat à sa réélection au poste de Premier ministre) et du parti PiS polonais, tout droit vers des démocraties « illibérales » selon le terme choisi par Viktor Orban lui-même.

En République tchèque, un parti dirigé par un milliardaire du nom d'Andrej Babiš, appelé « Action des citoyens mécontents » (ANO), opposé à l'intégration européenne et surtout à l'immigration, est devenu la première

force politique en octobre 2017 avec 29,6 % des voix.

La liste se laisserait prolonger, en attendant les résultats des législatives italiennes du 04 mars 2018, dans un pays où se renforcent à la fois une droite devenue « post-démocratique » autour de l'entrepreneur Silvio Berlusconi et de la « Ligue du Nord » raciste, mais aussi un mouvement « populiste » partiellement inclassable (et devenu anti-immigration) avec le « Mouvement cinq étoiles », M5S.

Que faut-il penser de l'ascension de ces partis politiques, et le qualificatif de « populiste » est-il approprié pour les nommer ?

I. Un terme discutable mais problématique

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au(x) malheur(s) du monde », selon la célèbre citation d'Albert Camus. Il y a en effet un risque : celui de choisir un mauvais terme pour une caractérisation fondamentale d'un phénomène politique, cela peut induire des erreurs d'analyse et de stratégie importantes.

Le terme de « populisme » est devenu un peu à la mode depuis 2002, l'année où Jean-Marie Le Pen a accédé - pour la première fois dans l'histoire du Front National (FN) français - au second tour de l'élection présidentielle et où la liste fondée par Pim Fortuyn est entrée en force au parlement, puis au gouvernement néerlandais. Pim Fortuyn, lui-même assassiné quelques jours avant le scrutin (ce qui renforcera sans doute l'audience de la liste « LPF » qui porte ses initiales), est à l'époque le héraut des thèses anti-immigration et surtout anti-islam aux Pays-Bas, en quelque sorte l'ancêtre politique de Geert Wilders qui occupe aujourd'hui ce créneau.



Visiteurs lucratifs de la Maison-Blanche, Mr Donald Trump, lors de sa campagne pour la Présidence des États-Unis d'Amérique. Photo: Gage Skouris



Le leader du mouvement populiste PPF (Parti Populaire Européen) Sándor Pintér, en 2017. Source : Wikimedia creative commons.

L'usage de ce terme est devenu courant dans de nombreux médias, notamment pour remédier à la difficulté qui résultait du constant que les partis en question ne développaient pas tous les traits d'une dynamique véritablement fasciste ou proche du nazisme.

Certains politologues ou journalistes ont donc proposé un terme alternatif : celui de « populisme ». Aux contours plutôt flous, ce vocable est censé décrire des partis politiques qu'on serait incapable de classer comme fascistes, mais qu'on pourrait qualifier par certains traits distinctifs qui les distingueraient des partis conservateurs, libéraux ou autres plus « classiques ».

« Le populisme » se caractériserait, ainsi, par une attitude du recours systématique au « peuple », opposé aux gens « d'en haut », aux petits contre les « gros » ; par la volonté de coller aux ambiances, aux courants d'opinion constatés dans la société ; par l'exploitation plus ou moins éhontée de tous les mécontentements. Or, une objection peut être rapidement faite : expliquer la nature politique de partis politiques tels que le FN français par ces (prétendus) comportements, c'est un peu confondre la forme d'apparition avec la nature profonde, autrement dit : le conjoncturel avec la substance.

Il est évident qu'un parti comme le Front National, placé dans l'opposition (au moins à l'échelle nationale) depuis sa création et bénéficiant ainsi d'un « bonus de l'opposant », qui n'a aucun bilan gouvernemental à défendre, utilise une rhétorique qui se nourrit des échecs de l'« establishment ».

Il est quasiment naturel qu'il cherche, dans cette optique, à utiliser les mécontentements vis-à-vis de l'ordre existant ou vis-à-vis de certains de ses aspects, pour les tourner contre les autres partis. Tout cela est d'ailleurs propre, à des degrés divers, à tous les partis et mouvements d'opposition.

Ceux et celles qui utilisent de façon systématique le terme de « populisme », vu comme une pseudo-explication d'un comportement politique, collent cette étiquette d'ailleurs souvent à des forces d'opposition sociale (« populisme de gauche », terme p.ex. aussitôt utilisé dans le journal « Le Monde » pour qualifier Jean-Luc Mélenchon) tout autant qu'à des forces réactionnaires et racistes (« populisme de droite »). Le terme perd ainsi toute force explicative, et devient un simple étiquetage de combat contre les forces situées en dehors de l'« Arc républicain » du moment qui réunirait, lui, les formations politiques « propres », raisonnables, intelligentes.

Une autre critique fondée : le terme, et le concept, de « populisme » n'explique pas vraiment le comportement politique d'un parti tel que le FN, non plus. Croire que le comportement « populiste » (qui consisterait à coller aux mouvements de mécontentement dans l'opinion publique) serait le facteur explicatif de la dynamique de ce parti, c'est confondre une méthode qu'il utilise avec sa nature profonde.

Evidemment, le simple souhait de coller aux mécontentements et de « s'adresser au peuple contre les gens d'en haut » n'explique pas les chan-

gements stratégiques profonds dans l'histoire du FN. Comme, par exemple, son passage d'un discours ultralibéral et/ou rappelant le poujadisme (ne serait-ce pas aussi une forme de « populisme » ?) dans les années 1980, à un discours plutôt « national-social » à partir des années 1990.

Alors que ce tournant a permis au FN de gagner des nouvelles couches d'électeurs et électrices, il en aura fait fuir d'autres, notamment dans les milieux petits-bourgeois qui se sont retournés vers la droite classique en 1993-1995. Plus grave encore : certains des tournants politiques du FN ne s'accompagnaient absolument pas de la recherche d'un gain de popularité, ni ne collaient aucunement à un puissant courant dans l'opinion publique.

Un exemple : quand Jean-Marie Le Pen décide de rompre radicalement, en 1990, avec la traditionnelle orientation pro-occidentale (et pro-USA) du FN en matière de politique internationale... pour prendre la défense du régime de Saddam Hussein en Irak, cela reste largement incompris dans l'opinion publique.

Y compris au sein de l'électorat du FN, dans lequel ce positionnement de Jean-Marie Le Pen pendant la « crise du Golfe » de 1990-91 ne récolte l'approbation que d'une minorité. Ce revirement idéologique important n'était absolument pas motivé par la volonté de courir derrière un puissant courant d'opinion : à la différence à la situation en 2003 (lors d'une nouvelle guerre contre l'Irak), en 1991, le soutien à l'expédition militaire américano-britannico-française était majoritaire. En revanche, les changements du monde de l'Après-chute du mur et l'Après-URSS, la volonté de s'ériger en « nouvelle opposition principale » contre le capitalisme libéral et sous domination nord-américaine qui semblait triompher en 1989, motivaient bien le choix de la direction du FN. Cela n'avait rien de « populiste », leur nouveau positionnement étant précisément... assez impopulaire. Ce n'était pas moins un revirement politique extrêmement important dans l'histoire du FN.

II. Des forces aux histoires hétérogènes

Pour résumer jusqu'ici, on pourra dire que l'utilisation du terme de « populisme » relève parfois plutôt de l'enfumage que de l'explication

politique. Mais il résume cependant une réalité : celle qui réside dans le fait qu'aux yeux d'une large partie de l'opinion publique, les termes de « fascisme » et de nazisme sont devenus aujourd'hui inopérants pour qualifier les forces dominantes de l'extrême droite contemporaine.

Certes, il est absolument vrai que pour un parti tel que le FN français, le lien avec le fascisme historique est évident, si on regarde la période de sa fondation - l'aide financière et logistique du néofascisme italien (qui ne cachait alors aucunement son affiliation avec le passé mussolinien, encore récent) était totalement déterminante pour la constitution du FN en tant qu'appareil, à partir de 1972.

Mieux, le FN français a adopté du néofascisme italien son principal symbole, la fameuse flamme tricolore (vert-blanc-rouge en Italie, bleu-blanc-rouge en France), et il le conserve jusqu'à aujourd'hui.



Benito Mussolini, chef du mouvement fasciste italien durant la seconde guerre mondiale. Source : Wikimedia creative commons.

Or, cette flamme signifiait, dans le néofascisme italien, précisément l'ascension de l'âme de Benito Mussolini, fondateur du « mouvement » historique, vers le ciel...

La filiation politique, idéologique et organisationnelle du FN avec le fascisme historiquement au pouvoir peut donc être démontrée, pour la phase de constitution. Mais cela s'est estompé aux yeux d'une large partie de l'opinion publique - ce qui ne signifie cependant pas que ce serait moins vrai.

Surtout, d'autres partis ou forces politiques, occupant dans leur pays une place comparable à celle du FN français dans le système politique respectif, ne possèdent pas ce lien plus ou moins direct avec le passé fasciste. Le parti AfD en Allemagne a été fondé en 2013, d'abord à partir d'une problématique d'opposition (bourgeoise et ultralibérale) au fonctionnement de l'euro et de l'union monétaire européenne, avant de se radicaliser à droite sur la question de l'immigration, au fil de la percée médiatique de cette prétendue « problématique » en 2014/2015. Il ne possède en tout cas aucun lien organisationnel avec le nazisme historique, bien que des ponts idéologiques aient été jetés par certains de ses représentants, au premier lieu desquels il faudrait citer son chef régional en Thuringe : Björn Höcke, celui-là même que l'ancienne présidente du parti (de 2015 à 2017), Frauke Petry, a voulu exclure pour ses penchants trop pro-nazis.

Geert Wilders, aux Pays-Bas, a été un député du parti libéral VVD jusqu'en 2004, avant de lancer son propre « Parti pour la liberté » (PVV) en 2006 et de le construire sur un discours anti-immigration, surtout anti-islam et aussi partiellement anti-Union européenne.

Si l'usage du racisme à l'égard notamment de l'immigration musulmane est évident, on aurait du mal à prouver une conformité de son discours à l'ensemble du discours fasciste de l'entre-deux-guerres : Wilders tente de se présenter comme ami des (droits des) femmes, des homosexuels et des juifs, dont il se prétend être le premier défenseur contre la prétendue menace musulmane.

C'est, certes, un stratagème pour ne pas apparaître sur toutes les questions comme un sinistre réactionnaire, cloîtré dans un « ghetto » ultra droitier équivalent à 5 % des voix, mais plutôt comme relativement « inclassable ». Toujours est-il qu'il apparaît comme plutôt ouvert sur un certain nombre de questions dites « sociétales » (le même calcul aura fait prendre leurs distances avec les forces anti-mariage homosexuel les plus virulentes à Marine Le Pen et Florian Philippot pendant la séquence 2013/14, ces forces basculant d'ailleurs par la suite plutôt vers François Fillon que vers le FN). Il ne prône pas la violence ouverte pour s'imposer à ses adversaires poli-

tiques, bien que son discours soit évidemment violent pour les victimes du racisme. Enfin, l'antisémitisme est réellement absent du discours de Geert Wilders - dont les sympathies pro-israéliennes sont notoires - ; ceci alors qu'il est simplement passé au second rang derrière le racisme antimusulman et dissimulé pour des raisons stratégiques chez certains autres partis (dont le FN français et le FPÖ en Autriche), sans disparaître pour autant.

Les différences - réelles - entre ces forces politiques quant à leur rapport au fascisme et au nazisme (tels qu'ils sont historiquement apparus) résultent, d'abord, d'histoires des personnes dirigeantes ou des organisations qui sont réellement différentes. Certaines sont nées loin du fascisme historique ; c'est le cas du parti AfD en Allemagne, du PVV néerlandais, aussi du phénomène Donald Trump aux États-Unis malgré un soutien qui lui sera apporté par l'extrême droite pro-fasciste.

D'autres forces, au contraire, plongent leurs racines historiques dans une proximité de ce qu'a été le fascisme du passé : c'est le cas du FN français à travers son « parrain » initial, le néofascisme italien d'après-guerre, et c'est bien plus ouvertement encore le cas pour le FPÖ autrichien.

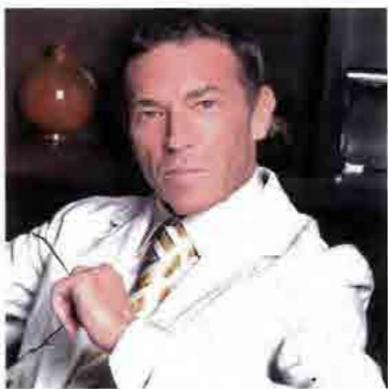
Ce dernier a été officiellement fondé en 1956, mais en réalité, il a été créé sous un autre nom (celui de « Ligue des Indépendants », VdU) dès 1949. Tout cela ne doit strictement rien au hasard : le VdU réactivait directement une partie de la base national-socialiste, mais il ne pouvait pas se constituer explicitement en parti politique tant qu'il existait le contrôle des puissances alliées sur la politique intérieure autrichienne. Ce contrôle (international) étant tombé en 1955 avec le Traité de neutralité de la République autrichienne, la transformation de cette « Ligue des indépendants » en parti politique fut officialisée dès l'année suivante, en 1956...

Le FPÖ a donc longtemps prolongé plus ou moins directement le nazisme en Autriche, même s'il avait aussi en même temps un courant libéral, ce qui n'était pas illogique en Autriche où il existe une tradition solidement ancrée du « Troisième camp » politique (« Drittes Lager »). Celle-ci résulte du fait que jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale,

l'Autriche n'était pas un Etat-nation au sens moderne, mais un Empire multinational aux structures féodales, s'étendant sur une large partie de l'Europe de l'Est. En Autriche (dans le sens d'aujourd'hui), la droite conservatrice n'était donc pas nationaliste, mais elle était proche des « identités régionales », et de Rome pour le catholicisme.

Les adeptes d'un rattachement de la partie germanophone de l'Autriche à la (« grande ») Allemagne étaient, aux origines, de différents bords : il y avait les libéraux désireux de faire exploser l'Empire archaïque et de créer un grand marché, mais aussi des nationalistes mythiques, racistes et autoritaires. Ces deux forces ont longtemps marché ensemble dans l'histoire autrichienne, unies dans un « troisième camp » et opposées aux deux autres « camps » politiques : la social-démocratie et le catholicisme politique (qui sera plus tard plus pro-européen que nationaliste).

En réalité, cela démontre aussi, bien entendu, que les libéraux se reconnaissent dans ce « troisième camp » n'étaient pas aussi libéraux que ça, ils ont d'ailleurs bien souvent accepté de se fonder dans le nazisme... Mais à partir des années 1960, un vrai courant économiquement et politiquement libéral a existé au sein du FPÖ.



Jörg Haider, Président du parti FPÖ de 1986 à 2000.

Il aura été marginalisé à partir de la prise de la direction par Jörg Haider en 1986 (devenu « dissident » de son propre parti en 2005, décédé en 2008), puis de son successeur Heinz-Christian Strache à partir de 2005. Pourtant, le fait même que la tradition du « Troisième camp » dont est issu (et dont se réclame parfois lui-même) le FPÖ englobait des forces libérales tout autant que des forces d'extrême droite, a créé



Heinz-Christian Strache, actuel président du parti FPÖ. Source : Thomas Penner - Wikimedia Commons

les conditions pour que ce parti ne soit jamais vraiment isolé. Sur l'échiquier politique autrichien, il n'a jamais été autant considéré comme un « out-sider » que c'était le cas, par exemple, pour Jean-Marie Le Pen pendant longtemps.

L'existence de quelques « authentiques » libéraux au sein du FPÖ a toujours fait que ce parti n'a jamais vu de cordon-sanitaire dressé contre lui par les autres grands partis politiques. La preuve, s'il en fallait, c'est que la social-démocratie (!) autrichienne a gouverné la région de Carinthie - le fief de Jörg Haider - avec le FPÖ à partir de 2004 pendant quelques années, et qu'elle gouverne aujourd'hui la région du Burgenland avec le FPÖ depuis 2015. En France, si une certaine « lepénisation des esprits » a bel et bien eu lieu, on n'imagine tout de même pas une alliance entre le PS et le FN gouverner une ou plusieurs régions...

C'est, sans doute, cette relativement bonne « intégration » du FPÖ dans le paysage politique « ordinaire » qui fait que la plupart des observateurs autrichiens ne souhaitent, pudiquement, pas parler de fascisme ou de nazisme.

Alors qu'ici, il y aurait vraiment lieu d'évoquer un lien plus qu'évident avec le passé nazi, mais aussi avec l'idéologie nazie déclinée au présent. Une idéologie qui est cultivée par exemple dans les « Burschenschaften » (corporations étudiantes à tradition pangermaniste), étant entendu que cinq des six principaux dirigeants du FPÖ - et 23 sur 37 membres de sa direction élargie - sont issus de ces mêmes « Burs-

enschaften ». (Se rapporter à : Micheal Bonvalot : « Die FPÖ - Partei der Reichen », Vienne 2017, livre de 231 pages, ici p. 70.)

Parler ici de « populisme », cela rend, certes, compte du profil plus ou moins flou du profil du FPÖ qui semble résulter de sa « normalité » politique mais aussi de ses alliances diverses. Mais cela cache aussi l'essentiel : le fait que le FPÖ n'a pas seulement un discours et une stratégie populiste, consistant à s'adresser aux mécontents de la société, mais aussi une idéologie constituée et identifiable. Une idéologie que le terme de « populisme » ne suffira, ici, clairement pas à qualifier...

III. Un vernis social... qui craque

Dernier aspect, sur lequel nous passons vite ici, mais qu'il faudra bien entendu observer pour chacun des partis politiques en cause : la démagogie sociale. Pour chacun de ces partis ou « mouvements », il est évident qu'il s'est doté d'une stratégie consistant à exploiter les mécontentements sociaux présents de la société, quitte à abandonner un discours qui était anciennement ouvertement pro-libéral et défenseur des inégalités sociales (ce fut le cas à la fois pour le FPÖ en Autriche et pour le FN dans les années 1980) au profit d'un discours plutôt « patriotique et social ».

Ce dernier promettra certes la résolution de la question sociale par la « récupération de la souveraineté nationale », contre l'Union européenne, la mondialisation et/ou l'immigration, mais en tout cas sans (!) lutte des classes ni redistribu-

tion des richesses. Mais aux yeux d'une opinion publique, y compris au sein des fractions des classes populaires désabusées par les échecs de la gauche, les pratiques de gouvernements sociaux-démocrates ou le déclin des solidarités de classe, ce discours semble sonner comme un « ersatz » de l'ancien discours marxiste.

Ceci est vrai, en tout cas, au niveau des semblances cultivées par ces partis. Ainsi le parti allemand AfD s'apprête-t-il à soutenir, aux élections professionnelles qui se tiendront dans les grandes entreprises du pays entre mars et mai 2018, des listes d'extrême droite aux « Betriebsräte » (organes de représentation des salariés) notamment dans l'industrie automobile.

Ces listes, officiellement « indépendantes », expliquant aux salariés qu'ils auront été trahis par les « syndicats officiels », et qu'ils seraient les victimes de l'« hystérie artificiellement entretenue autour du prétendu changement climatique », donc de mesures écologiques infondées.

En Autriche, le FPÖ a implanté depuis quelques années des « syndicats » propres à lui dans certains secteurs, notamment... l'appareil représen-

sif de l'Etat (police et armée), mais aussi dans les entreprises de transport collectif de Vienne. Une réalité qui ressemble d'ailleurs curieusement à celle que le FN français avait créé avec ces propres pseudo-syndicats à partir de 1995, avant ceux-ci ne soient (de fait) interdits par la Cour de Cassation, le 10 avril 1998...

Mais ce vernis craque facilement, dès lors qu'un tel parti politique approche d'une participation au pouvoir. En Autriche, Jörg Haider avait pronostiqué à son parti, le FPÖ, au début de sa première participation au gouvernement (de 2000 à 2005) : « Nous allons perdre à court terme un tiers de nos électeurs, socialement mécontents, mais à moyen terme, nous en trouverons d'autres, qui vont honorer notre politique économique solide. » Manque de bol, entre 2000 et 2004, le FPÖ aura perdu non pas un tiers, mais plus de deux tiers de ses électeurs, avant de les retrouver une fois repassé dans l'opposition... Or, depuis qu'il participe à nouveau au gouvernement aux côtés de la droite conservatrice, donc depuis décembre 2017, le FPÖ a largement changé de bord, à ce propos.

Dès l'été 2017, pour la première fois pendant une campagne électorale d'envergure, le parti d'extrême

droite avait clairement fait profil bas en matière de promesses sociales. Dans une interview donnée en juillet 2017, son chef Heinz-Christian Strache s'était assez nettement vanté du fait que des organisations patronales étaient en train de co-écrire le programme économique et social du FPÖ. A ce moment, les principaux dirigeants du parti avaient fait le calcul qu'une baisse des promesses sociales allait signifier aussi, un parti le FPÖ entré au gouvernement, une moindre déception de son électorat...

En tout cas, s'il se fiait à ce nouveau discours, cet électorat ne sera alors « pas déçu » (ou peut-être quand même) : le gouvernement droite / extrême droite en Autriche a inscrit dans son programme, entre autres, l'autorisation de l'allongement de la journée du travail jusqu'à douze heures quotidiennes. Les chômeurs basculent de l'Assurance-maladie dans une forme d'équivalent du RSA avec bien moins de droit, à l'instar des tristement célèbres « Lois Hartz » en Allemagne. Le logement social fera les frais du programme gouvernemental etc.

Bref : le vernis social s'envole...



Le populisme qui se drapait des atours de la vertu sociale, partout où il est à l'œuvre, a tôt fait de révéler sa vraie nature une fois au pouvoir : il diminue d'énormément les aides destinées à ceux qui en ont le plus besoin.

LE MRAP ET L'ANTISÉMITISME : ÉTAT DES LIEUX



La dernière période a été marquée par la multiplication des attentats antisémites. Ces derniers occupent les devants de l'actualité en particulier en raison du procès d'Abdelkader Merah, frère de Mohamed Merah, auteur des assassinats de Toulouse en 2012. Ce procès va de concert avec une persistance préoccupante de crimes ou de forfaits visant la communauté juive. Lors de sa réunion du 7 octobre le Bureau Exécutif a jugé utile de faire une mise au point.

Le contexte

De quoi parle-t-on quand on aborde l'antisémitisme ? C'est en 1879 que ce mot antisémitisme apparaît pour la première fois sous la plume d'un pamphlétaire très antijuif répondant au nom de Wilhelm Marr. Ce terme parfaitement inadéquat connaît vite un engouement inattendu. Pour le petit Larousse (édition 1906) c'est « la doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des Juifs » qui devient au début des années 80 « la doctrine [...] d'hostilité à l'égard des Juifs » alors que pour le Robert (édition 1958) l'antisémitisme est « la lutte contre le sémitisme ».



Affiche antisémite française de 1889 d'Autopne Léon Willette.
Source : Wikimedia

En fait aujourd'hui l'antisémitisme désigne le racisme qui vise les juifs. Ça n'a jamais signifié rien d'autre

que cela et surtout pas, comme on l'entend parfois, "raciste envers les sémites" pour deux raisons :

- 1) parce qu'il n'y a pas de « race sémite » au même titre que la notion de races humaines est antiscientifique et raciste comme nous l'avons souvent rappelé au MRAP,
- 2) parce que l'on peut à la rigueur parler de « langues sémitiques » et là n'est pas notre propos.

L'assassinat de Ilan Halimi, les assassinats de l'école Ozar Hatorah à Toulouse, l'attentat de l'hyper Casher de Vincennes ou encore l'assassinat de Sarah Halimi sont là pour nous rappeler que l'antisémitisme est encore bien présent dans notre société. Même si en 2016 les actes antisémites ont sensiblement diminué, une analyse statistique du ministère de l'intérieur montre que leur nombre annuel a quintuplé en 30 ans (117 par an dans les années 1990 contre 574 dans les années 2010). La France connaît une augmentation des violences et une banalisation de la parole antisémite. L'analyse de l'actualité montre clairement que l'antisémitisme persiste dans les esprits. Ainsi, les juifs auraient trop de pouvoir dans le domaine de l'économie, les médias, la politique...

Selon certaines sources les juifs utiliseraient aujourd'hui dans leur propre intérêt leur statut de victimes du génocide nazi perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier thème est attisé par des spécialistes du négationnisme ou des politiciens du style Le Pen père (le « détail ») ou Soral ou encore des pseudo-humoristes comme Dieu-donné, ce discours pénètre même parfois certaines sphères se réclamant de l'antiracisme.

Chaque déclinaison du racisme comporte des caractères spécifiques selon les populations qui en sont victimes, ainsi le racisme institu-

tionnel, le racisme du quotidien ou les discriminations. Mais plus de 70 ans après l'extermination des juifs par les Nazis, le racisme à l'encontre des juifs est encore, à ce jour, le seul qui conduit à tuer des petits enfants dans la cour de leur école.

Sur le douloureux problème lié au Moyen-Orient il semble utile de rappeler que l'antisémitisme est un racisme antijuif et l'antisionisme appartient à la critique d'un mouvement politique idéologique et religieux. Il est vrai que certaines mouvances remplacent le terme "juif" par le terme "sioniste" par peur de poursuites pour entrave à la loi contre le racisme.

Dans cette optique il n'est plus question de « complot juif », mais de « complot sioniste ». Dans ce dernier cas il s'agit d'une nouvelle terminologie antisémite. Enfin, la dernière période a pu voir l'accélération et une sorte de libération de la parole antisémite avec le développement des réseaux sociaux. Une analyse des sites informatiques montre qu'il y a un message antisémite toutes les 43 secondes sur internet.

Les combats du MRAP contre l'antisémitisme

Dès sa création, il y a près de 70 ans, le MRAP (il s'appelait alors Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), issu de la résistance, s'est attaché à lutter contre toutes les formes de racisme quels qu'en soient les auteurs ou les victimes. Le MRAP récuse leur hiérarchisation ainsi qu'il l'a rappelé lors de son congrès d'octobre 2015 en précisant que « le racisme est un et indivisible bien que ses formes soient multiples et souvent liées entre elles ». Le changement de sigle du mouvement en 1976 marque plus encore sa volonté de l'universalisme de son combat.

Riche de cette histoire qui ne hiérarchise pas les déclinaisons du racisme, le MRAP ne peut accepter l'introduction d'une concurrence mémorielle dans le champ antiraciste, ni une

relativisation d'une forme particulière du racisme.

Combien de fois avons-nous entendu ou lu des assertions du type « On parle trop de la Shoah ». On ne parle jamais trop d'une déclinaison du racisme, y compris l'antisémitisme, à l'heure où les assassins tuent des juifs jusque dans la cour d'une école. Il nous appartient de traiter toutes les formes de racisme avec la même vigueur et il incombe aux instances de la République, y compris dans les représentations officielles, d'être aux côtés de toutes les victimes du racisme sans distinction aucune.

Pour le MRAP pas d'indulgence pour toutes les expressions de l'antisémitisme. Récemment, le Mouvement, à travers ses comités locaux ou au niveau national, a été amené à porter plainte ou à prendre position vis-à-vis de la plupart des actes, des publications ou des déclarations antisémites commises dans l'hexagone ou en Europe.

Pour ne rappeler que quelques exemples :

- Vive protestation contre Jean-Michel Larqué journaliste sportif qui avait "clairement associé la confession juive des dirigeants du club de foot d'Arsenal à leur âpreté aux gains d'argent."
- Dénonciation de l'antisémitisme sur les réseaux sociaux.
- Interventions du MRAP lors des agressions et assassinats antisémites de ces dernières années (Toulouse, assassinat d'Illian Halimi, agression d'une famille à Livry Gargan...).
- Dénonciation d'un concert du groupe antisémite « Peste noire » dans la région de Limoges.

Sur un registre du même type, le MRAP est amené à agir contre les assassins de la mémoire. Plus que jamais l'histoire doit rester présente dans nos esprits. Elle est la source à laquelle chaque citoyen doit pouvoir s'abreuver pour lutter contre les paroles, les comportements, les actes qui entretiennent l'antisémitisme.

Dans cette période où les rares rescapés des camps atteints par l'âge, disparaissent les uns après les autres, le MRAP tient à mettre en garde ceux qui tentent de nier l'existence du génocide nazi et la responsabilité de la France dans son exécution. C'est bien madame Le Pen qui déclarait le 9 avril dernier, dans une interview

télévisée que cette rafle du Vel d'Hiv était la faute des seuls Allemands, montrant ainsi qu'elle demeure dans la filiation de l'extrême-droite, nostalgique de Vichy, largement illustrée par les propos, les attitudes et les fréquentations de son père. C'est dans le cadre de ce refus de l'oubli que le MRAP a lancé il y a quatre ans son opération de création dans chaque ville d'une rue des « Combattants du ghetto de Varsovie ».

Mais si le MRAP combat l'extrême-droite qui théorise sur le « détail de l'histoire », il n'a pas plus de complaisance avec le livre « Les blancs les juifs et nous » dans lequel on peut lire « Pour le sud, la Shoah est moins qu'un détail. » alors que l'auteur précise : « Vous les juifs je vous le dis en vous regardant droit dans les yeux : je n'irai pas à Auschwitz ». C'est là une invitation au négationnisme par l'oubli.

Le MRAP est également amené à réagir lorsque des organisations, sous couvert de défendre le peuple palestinien, utilisent des arguments relevant de l'antisémitisme le plus primaire. Au cours de leur longue histoire, juifs et arabes ont presque toujours vécu en bonne intelligence alors qu'en occident l'antisémitisme sévissait avec la plus grande vigueur.

Le sionisme, né à la fin du 19^{ème} siècle a représenté pour beaucoup une réponse possible à l'antisémitisme, mais a conduit au drame du peuple palestinien. C'est dans ce contexte que des groupes d'intégristes, musulmans ou non, adeptes d'un antisionisme radical utilisent les clichés antisémites de l'extrême droite et des méthodes terroristes pour tenter de défendre la cause palestinienne.

Réaffirmons-le avec force : le MRAP est attaché à une paix juste et durable au Moyen-Orient et pour y parvenir l'antisémitisme n'est pas la solution. Le MRAP réagira contre toutes manifestations antisémites. Ainsi notre mouvement a été amené à porter plainte contre deux membres de l'organisation BDS34. Ces derniers avaient diffusé en août 2014, sur leurs pages « Facebook », un photomontage comportant une photo qui avait vocation à assimiler étoile de David et croix nazie.

Conclusion et perspectives

La lutte contre l'antisémitisme fait partie intégrante du combat du MRAP. Ce combat est plus que jamais nécessaire en raison de la multiplication des actes antisémites associé au développement des théories négationnistes. Il importe que les comités locaux s'impliquent plus largement encore en lançant des formations (en particulier dans les établissements scolaires), des débats et des actions contre l'antisémitisme.

Il importe également de ne pas négliger des actions de mémoire (par exemple la campagne d'inauguration d'une « Rue des combattants du ghetto de Varsovie » dans les villes pourrait être développée par nos comités locaux). Enfin, et cela concerne tous les militants du MRAP il est indispensable qu'une vigilance de tous les instants s'instaure vis-à-vis des sites antisémites et des réseaux sociaux.

Le BE se tient à la disposition des comités locaux pour animer des débats sur l'antisémitisme. En outre, il est proposé un colloque national sur cette question courant 2018.

Actes racistes Les derniers chiffres

Le Ministère de l'Intérieur a communiqué sur les actes racistes qui, d'après la Place Beauvau, ont diminué en 2017 de 16 %, avec 950 faits recensés. Rappelons qu'en 2015 plus de 2 000 actes ont été comptabilisés. Toutefois, il est à noter que les actes violents sont en progression. En effet, les actes violents en direction des musulmans sont passés de 67 à 72 et contre les juifs de 77 à 97. Le ministère devait déclarer dans son communiqué : « Toutes ces actions constituent de véritables insultes à la République, qu'il nous faut sanctionner et continuer de combattre sans relâche ». Nous ne pouvons que partager ces propos et le MRAP reste plus que jamais mobilisé pour faire reculer ce fléau.

1. En 1980 la Préfecture qualifie les membres du gouvernement de "partit de droite de l'histoire". Depuis 1980 en 1992, 2009 et 2015 il a été condamné 5 fois pour ses propos, qu'il est interdit de lui donner le MRAP.

TRUMP ET L'ARME ATOMIQUE



Il prévoit le développement des armes nucléaires plus petites afin de pouvoir engager des interventions destructrices localisées permettant par exemple de rayer de la carte une métropole. Pour

cela, il annonce une augmentation spectaculaire (+ 7 %) du budget de la défense atteignant les 716 milliards de dollars pour 2019. Enorme lorsque l'on sait que 267 milliards suffiraient pour supprimer totalement la faim dans le monde. De ce fait, Moscou veut également s'engager dans une stratégie nucléaire similaire. Si cela n'est pas une nouvelle étape à la course aux armements nucléaires, je n'y comprends plus rien. La France n'est pas en reste puisque Macron refuse tout débat sur cette question et refuse de s'engager dans un processus de réduction de l'arsenal français.

Raison invoquée : un contexte international instable. Début février, la loi de programmation militaire française indiquait que pour les années 2019-2025 prévoit 300 milliards d'euros à la défense nationale, visant à développer l'armement nucléaire. Pourtant, plus que jamais, la France s'honorait à s'engager au sein de l'ONU dans le combat pour le désarmement nucléaire. L'ONU doit se faire respecter en faisant ratifier le traité pour l'abolition complète des armes nucléaires. Traité qui est déjà soutenu par 122 pays.

J.C. DULIEU

BURUNDI : QUAND LA RÉPRESSION CIBLE LES JEUNES ET S'EN PREND ÉGALEMENT AUX FEMMES



La crise dans laquelle est plongé le Burundi depuis 2015 a déjà fait beaucoup de victimes particulièrement les jeunes. Le pouvoir n'épargne pas les femmes, y compris dans son propre camp.

Au départ, la base du conflit était le 3^{ème} mandat présidentiel, rapidement transformé en répression féroce où tout opposant était tué. L'accent était mis sur le caractère ethnique. Pour le pouvoir, c'était les tutsi qui voulaient déstabiliser le pays. Les femmes et les jeunes en ont particulièrement payé le prix. Sur fond de chants appelant à « travailler », les femmes ont été violées, tuées, emprisonnées,

expropriées, pour certaines, elles ont perdu maris, enfants et amis... Les jeunes ont été tués, sauvagement castrés, égorgés sans pitié, emprisonnés, torturés, d'autres ne seront jamais retrouvés. Le pouvoir de Bujumbura a tout planifié; aujourd'hui la répression continue, à huis clos, car il a brûlé tous les médias privés et poussé tous les opposants et la société civile en exil.

Il dispose d'une administration acquise à la cause, une armée, une police qui défendent le pouvoir politique et non l'intérêt général, ainsi qu'une milice, Imbonerakure, bien entraînée, encadrée par les interahamwe, anciens génocidaires au Rwanda. Aujourd'hui, une partie de la population est dénommée « Mujeri », comprendre : « chien enragé » qu'il faut abattre coûte que coûte. Il s'agit d'une étape de deshumanisation, « celui qui va tuer un tusti ou quelqu'un de l'opposition n'aura pas tué un être humain mais un mujeri, un chien enragé et cela sera salubre dans la mesure où il aura contribué à l'éradication de la rage

en empêchant de se répandre dans tout le pays ».

Dans le silence des médias et le quasi échec de la communauté internationale qui n'a pas su ou pu protéger le peuple burundais, le pouvoir continue de tuer, torturer, emprisonner et pousser à l'exil des milliers de Burundais. À l'initiative du MRAP et dans le cadre de la semaine anticoloniale, une rencontre avec des témoins burundais se tiendra le 24 mars à 19 heures à la Bourse du Travail : 3, rue du Château d'Eau - Salle Jean Jaurès - 75010 Paris.

Georgette NIYONZIMA MRAP



COMITÉ DE TARBES DIFFÉRENTS SEMBLABLES

Le comité de Tarbes a rassemblé des documents, à destination des enseignants, notamment pour l'action de cette année "Différents semblables". Il s'est doté d'un site où se trouvent également communiqués et informations. ([https://mrap-](https://mrap-tarbes65.wixsite.com/monsite)

[tarbes65.wixsite.com/monsite](https://mrap-tarbes65.wixsite.com/monsite)). Des productions d'élèves devraient être exposées ou publiées. En Mai 2018, l'exposition du Musée National de l'Histoire de l'Immigration, "Frontières", sera à la médiathèque Louis Aragon. Après le "mur de la honte",



un collectif pour l'accueil des réfugiés a organisé à Séméac une fête de la Solidarité.



En septembre 2016, dans un communiqué de presse également publié sur le web, un conseiller municipal Front National de Saint-Nazaire et conseiller régional accusait l'Association Culturelle Musulmane de la ville d'avoir procédé à un abattage rituel dans un gymnase loué à la municipalité lors de la fête de l'Aïd El Kébir, transformant le lieu en "un théâtre d'agonie et de mort". L'ACM avait

rapidement porté plainte. Le conseiller FN s'était excusé : on lui aurait fourni des informations erronées, que sans avoir pris la peine de vérifier, il a relayées. Trop pressé sans doute de s'en prendre à la communauté musulmane. L'ACM l'a fait citer à comparaître pour ces diffamations. Le MRAP et la LDH se sont portées partie civile aux côtés de l'ACM. Le 23 janvier 2018, le tribunal de Saint-Nazaire l'a condamné pour "diffamation envers particulier(s)

COMITÉ DE SAINT-NAZAIRE À SAINT-NAZAIRE, LE FN CONDAMNÉ

en raison de sa race, de sa religion ou de son origine" à 1 000 € d'amende, à l'euro symbolique et des frais pour chaque association. Le condamné a fait appel. Le MRAP se félicite que cette action commune des trois associations ait abouti en première instance. C'est un avertissement envoyé à toutes celles et ceux qui voudraient stigmatiser des personnes selon leur origine ou leur religion. Il continuera à être vigilant envers les personnes qui distillent la haine.

50 ANS DE COMBAT CONTRE LE RACISME ET POUR L'ÉGALITÉ

Le comité de Loire-Atlantique du MRAP, devenu comité de Nantes, a été fondé fin 1967 mais c'est surtout à partir de 1977 qu'il a été présent sur la scène militante locale à travers des actions diversifiées. Avec le comité de la région nazairienne, créé en 1987, il publie "Le Pont Transcouleur" trois fois par an. Si ces dernières années ont été

marquées par un engagement très fort en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des migrants, les autres terrains n'ont pas été délaissés. Ce 50^{ème} anniversaire a été fêté le samedi 30 septembre 2017, en présence d'Augustin Grosdoy, président du comité de Saint Nazaire et co-président national, ainsi que de nombreux militants et sympa-

thisans et des représentants d'associations amies. Après un après-midi consacré aux échanges sur la mémoire et l'actualité des combats du MRAP, un buffet international a été servi par l'association "Le goût des autres" et la soirée festive animée par le groupe familial tsigane "Rom Sucar" a été un moment fort de convivialité.



COMITÉ DE BRIANÇON

SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS DANS LE BRIANÇONNAIS.

Le MRAP appartient au collectif « États généraux des migrations » (<https://eg-migrations.org/>). Les premiers EGM se sont tenus en décembre 2017 dans le Briançonnais, choix symbolique en raison des tentatives de passage de la frontière italo-française par des migrants et de la solidarité dans la région autour des arrivants, épuisés au point souvent que leur vie soit en danger, démunis, fréquemment pris en chasse une fois en France. J'ai rencontré, le 2 janvier 2018, dans le cadre d'une mission de la CNCDH, où j'accompagnais sa présidente Christine Lazerges, des acteurs de cette solidarité, notamment membres de « Tous migrants »

(<https://tousmigrants.weebly.com/>). J'ai été impressionné par l'ampleur et l'efficacité de cette mobilisation : à cette date, 150 foyers dans cette petite région accueillent des personnes auxquelles sont dispensés soutien matériel, médical (avec l'aide du Secours en montagne et de l'hôpital), moral et administratif. J'ai été frappé par l'incohérence de l'attitude des autorités, qui varie de certains cas de bienveillance à des comportements scandaleux tels des reconduites immédiates à la frontière ou le tri des mineurs. Je suis revenu de cette rencontre avec un mélange d'indignation et d'espoir.

Jean-Pierre Raoult (CL de Nanterre)



COMITÉ DE DIJON

EXPOSITION « PARCOURS EN RÉSISTANCE »

Cette exposition est inscrite dans le cadre du Festival des Nuits d'Orient qui se tient à Dijon. Notre comité participait pour la 1^{ère} fois, avec la présentation d'une trentaine de portraits réalisés par Mustapha Boutadjine par collages papier. Parmi tous ces portraits

particulièrement émouvants, car chaque personnage représenté a un parcours hors du commun, nous avons retenu 4 grands thèmes : les femmes d'Alger, les Tsiganes, les insurgés, les écrivains et artistes.

COMITÉ DE VALENCE ARTICLE DE PRESSE

DEVOIR DE MÉMOIRE | Des militants se sont rassemblés pour reconnaître le massacre d'Algériens de 1961
« Nous demandons une parole claire d'Emmanuel Macron »

Mohamed Laatreche, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, a demandé une prise de position de la part du président de la République sur ce massacre. (L'EP AV)

Le rassemblement s'est terminé sur le pont Frédéric-Mistral pour y jeter « les fleurs de la mémoire ». Hier, une dizaine de personnes ont dénoncé « 56 années d'amnésie d'État ». Après un premier pas du socialiste François Hollande, les militants souhaitent désormais un acte concret de la part du nouveau gouvernement par ses mots : « Nous demandons une parole claire d'Emmanuel Macron ».

L'accès aux archives pour tous

Ils font écho au massacre du 17 octobre 1961, où une manifestation pacifique d'Algériens à Paris, menée par la fédération de France du FLN, a tourné au drame. « Le nombre de

morts n'est pas encore statué et le crime d'État toujours pas reconnu », souligne Mohamed Laatreche, président du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). L'accès aux archives pour les citoyens et les historiens fait aussi partie de leurs revendications.

Autour du drapeau algérien, érigé place Porte neuve, on pouvait compter comme autres soutiens : le Parti communiste, Europe Écologie Les Verts, la Ligue des droits de l'homme, Mêmes droits pour toutes et pour tous, Affirmation citoyenne, France Palestine ou encore Femmes en Luth. Quelques passants interpellés les ont écoutés. Anaïs VAUGHN

COMITÉ DE PARIS

UNE VICTOIRE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le TGI de Paris vient de reconnaître la traite des êtres humains contre le patron du 57 Bd de Strasbourg. C'est la première fois en France que la traite est reconnue dans le monde du travail dans un cadre collectif ! Et je suis hyper heureuse ;-) Bravo à tous ceux qui ont apporté leur pierre et à Maxime Cessieux, notre avocat ! HIP HIP HIP Hourra !!!



COMITÉ DE VALENCIENNES

25 ANS DU MRAP VALENCIENNES : SOIRÉE D'ANNIVERSAIRE EN FAVEUR DU BURKINA FASO



La soirée des 25 ans du Mrap Valenciennes, qui s'est tenue en 2017, a vu l'intégralité de ses bénéfices (1 500 euros) reversés à l'association de Zégué-Vendin, une association œuvrant pour la scolarité et la construction des écoles au Burkina Faso, pour les enfants de nos amis du village de Zégué.

COMITÉ DE CRÉTEIL

L'ANTISÉMITISME FRAPPE ENCORE À CRÉTEIL

La haine raciale vient encore de frapper en incendiant ce matin à Créteil deux magasins casher.

Le choix du jour où on commémore l'attaque contre l'Hyper casher de Vincennes il y a deux ans est l'expression d'une volonté de persister dans la dérive criminelle d'Amedy Coulibaly.

L'antisémitisme le plus violent est encore une fois explicite. Mais pas seulement. S'il est exact que le propriétaire de l'enseigne "Promo & Destock", un des deux magasins couverts de croix gammées le 3 janvier, est musulman, cet attentat témoigne d'une haine soit aveugle, soit dirigée contre la vie partagée des traditions culturelles

différentes, ce vivre ensemble pour lequel milite le MRAP.

Le MRAP aujourd'hui condamne cet acte raciste violent qui appelle à la solidarité la plus entière avec toutes les victimes de la haine raciale.

TRUMP : LA REVANCHE DE L'HOMME BLANC



Désireux de satisfaire "les hommes blancs en colère", Trump a placé au cœur de son projet le rétablissement d'une masculinité - blanche - hégémonique. C'est donc sous le prisme du genre que Marie-Cécile Naves propose une lecture aussi originale que convaincante de la politique intérieure et extérieure et de la communication du 45^e président des États-Unis. Par contraste avec Obama, qu'il qualifie de "faible", Trump se met en scène en chef autoritaire en cultivant son impulsivité et sa misogynie. Il vise un

illusoire retour à l'âge d'or de la domination mondiale des États-Unis en jouant sur les peurs identitaires et la nostalgie. Dans un contexte où les droits des femmes sont ouvertement attaqués pour défendre un patriarcat qui se sent menacé, Marie-Cécile Naves pose cette intéressante question : le féminisme peut-il prendre la tête de l'opposition à Trump ?

Trump, la revanche de l'homme blanc
Éditions Textuel

LA CRITIQUE DU SIONISME ET L'ANTISÉMITISME

Dominique VIDAL, journaliste et historien, s'élève dans son dernier livre contre les accusations d'antisémitisme qui frappent toutes les critiques d'Israël. Le 16 juillet 2017, E. Macron s'apprête à terminer son discours lors de la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la rafle du Vel'd'hiv'.

Et soudain, se tournant vers Benjamin Netanyahu, qu'il a appelé « Cher Bibi », il lance :

« Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme ». Jamais un chef de l'État n'avait commis une telle erreur historique doublée d'une telle faute politique. Voilà ce que ce livre entend démontrer.

Antisionisme = Antisémitisme ?
Éditions Libertaria



GAZA DANS LA PEAU

Gaza est bombardé. Rashid est en train de regarder les obus tomber en fumant un joint quand il reçoit l'e-mail lui annonçant qu'il peut partir à Londres. Iman, sa sœur jumelle, ne supporte plus les atrocités et l'inaction qui les entourent, elle envisage de rejoindre un groupe de résistance islamique. Sabri, leur frère aîné, a perdu sa famille et ses deux jambes dans un attentat à la voiture piégée. Leur mère semble

avoir un passé trouble. Leur père a fui pour s'établir dans un pays du Golfe. Roman noir car la pression est constante, la réalité dépeinte tragique, mais écrit avec une humanité et un humour extraordinaires, il donne à voir une autre Palestine.

Gaza dans la peau.
Éditions L'Aube noire

CROIRE AU MATIN CINQ ÉCRIVAINS À LA RENCONTRE DE CHARLES PALANT, RESCAPÉ D'AUSCHWITZ

Qu'en est-il de l'enfance, de la transmission, de la parole, de l'espoir, de l'humanité, soixante-dix ans après Auschwitz ? Lorsque l'analyse historique et la politique ont échoué à faire barrage à la barbarie, à vaincre l'obscurantisme, ne reste-t-il pas la création littéraire et des écrivains pour défendre la liberté de penser, de vivre et d'aimer ? Élisabeth Brami, Noëlle Châtelet, Alexandre Jardin, Mazarine Pingeot et Alice Zeniter croisent leurs réflexions avec Charles Palant, rescapé des camps de la mort. À l'heure où disparaissent les derniers témoins de la barbarie

naزية, la littérature s'empare des mots d'un tribun qui n'a cessé tout au long de sa vie de nous exhorter à ne pas oublier les horreurs auxquelles conduisent le racisme et l'antisémitisme. Pour que nous, lecteurs, gardions en mémoire l'extraordinaire témoignage d'un de ceux qui ont dit oui à la vie. À notre tour de ne pas le laisser s'éteindre, de le donner à entendre aux générations futures.

Croire au matin,
Éditions Calmann Lévy

